



**DEUXIEME SOMMET MONDIAL
SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**DECLARATION DE MADAME Irène Marie Cécile MBOUKOU
KIMBATSA née GOMA, MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE
LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE**

DOHA, du 04 au 06 novembre 2025

Son Altesse Royal, Emir de l'Etat du Qatar ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Chefs d'Etat et de
Gouvernement ;
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;
Chers Partenaires au développement ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, avant tout propos, au nom de Son Excellence Monsieur Denis **SASSOU-NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, d'exprimer nos sincères remerciements à Son Altesse **Cheikh Tamin Bin Hamad AL-Thani**, Emir de l'Etat du Qatar pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la délégation de mon pays depuis notre arrivée sur cette belle terre Qatari.

Le Gouvernement congolais voudrait également féliciter le Secrétaire Général des Nations Unies pour l'organisation de cet important évènement qui témoigne son engagement constant pour un multilatéralisme affirmé face aux défis auxquels notre monde est actuellement confronté.

Mesdames et Messieurs,

Trente ans après le Sommet de Copenhague, nous voici réunis, ici à Doha, pour faire le point des avancées obtenues, des difficultés rencontrées et baliser le chemin qui nous reste à parcourir pour atteindre un développement social inclusif qui ne laisse personne de côté.

Force est de rappeler qu'à l'initiative des Nations Unies, deux grands programmes ont été mis en œuvre, ces vingt-cinq dernières années pour combattre entre autres la pauvreté, la faim, la maladie et les discriminations de toutes sortes. Il s'agit des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) mis en œuvre de 2000 à 2015 et des Objectifs du Développement Durable qui les ont succédés pour la période 2015- 2030.

Nous savons tous que la réalisation des OMD, a été jugée insuffisante en 2015, faute d'un financement adéquat. Les mêmes difficultés liées à la mobilisation des financements en faveur des ODD continuent d'entraver leur réalisation efficace, à cinq années de leur échéance.

Mesdames et Messieurs,

En République du Congo, l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre a toujours été au centre des préoccupations des pouvoirs publics.

Dans cette perspective, mon Pays a mis en œuvre les OMD avec quelques succès et s'attèle à réaliser les ODD qui sont intégrés au Plan National de Développement (PND).

Cependant, le service de la dette et la baisse des revenus de la République du Congo consécutive à la chute des prix du baril du pétrole, ont réduit les capacités à investir dans le développement en général et dans le développement social en particulier.

Néanmoins, en dépit de ce contexte difficile, les efforts consentis ont permis de renforcer le cadre juridique lié aux questions sociales et de lancer de nouvelles actions et initiatives, en vue d'améliorer le bien-être des populations.

Le Gouvernement s'emploie aussi, depuis quelques années, par ses ressources propres et avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers à renforcer son action dans le secteur social en faveur de la réduction de la pauvreté, de l'emploi productif et du travail décent, ainsi que de l'intégration et de l'inclusion sociale.

Pour réduire la pauvreté et favoriser l'accès aux services et moyens d'existence, le Gouvernement a également entrepris un certain nombre d'actions dans divers domaines tels que la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé physique et mentale.

Ainsi, il a lancé l'initiative des Zones Agricoles Protégées, afin de soutenir la production locale et de réduire la dépendance aux importations alimentaires. Des réformes, pour la couverture sanitaire universelle (CSU) et la construction de certaines infrastructures hospitalières ont été entreprises.

La Caisse d'Assurance Maladie Universelle (CAMU) a été initiée et s'installe progressivement sur l'ensemble du territoire national afin de contribuer à la mise en œuvre des politiques de protection sociale.

Ces initiatives salutaires, pour le bien-être des citoyens, sont malheureusement annihilées par les effets néfastes du changement climatique, caractérisés par des inondations, des érosions et glissements de

terrain, source des pertes et déséquilibres socio-économiques. Mais, le Gouvernement, avec l'appui des partenaires, s'efforce de répondre à la désolation des populations pour juguler ces perturbations.

Dans cet élan et à titre d'illustration, l'éducation des jeunes filles et garçons est une priorité pour notre gouvernement qui continue à investir dans l'amélioration des structures scolaires et de la qualité des apprentissages.

Le programme des cantines scolaires exécutées depuis 2007 avec l'aide de nos partenaires dans les écoles primaires a permis d'augmenter la fréquentation scolaire, l'attraction et le maintien des élèves à l'école notamment en zone rurale. En 2024, 530 écoles primaires ont été couvertes par les cantines scolaires. Ce qui représente 25% des 2056 écoles primaires.

Au niveau du numérique, des avancées notables sont enregistrées avec l'adoption des lois modernes, la mise en place de projets structurants tels que le Data Center National, en cours d'achèvement ou le Centre Africain en Intelligence Artificielle (CARIA), déjà opérationnel.

Pour permettre aux personnes les plus vulnérables de sortir de la pauvreté, le Gouvernement a octroyé de 2015 à 2023, des Transferts Monétaires Conditionnels (TMC) à 1.210.723 personnes vulnérables dans le cadre des programmes Lisungi, Système des Filets Sociaux et Lisungi Réponse d'urgence à la Covid 19.

Le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) prend en charge 20.000 ménages et 45.000 jeunes pour leur formation.

Pour ce qui est du domaine du plein emploi productif et du travail décent pour tous, la République du Congo a consenti des efforts soutenus pour améliorer le fonctionnement du marché du travail et renforcer l'employabilité, en particulier des jeunes, grâce à la mise en œuvre de programmes structurants tels que "Un jeune, une entreprise", "Mosala", le réseau YouthConnekt Congo, ainsi que la redynamisation de l'Agence Congolaise pour l'Emploi (ACPE) et la création des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (CEFA).

Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne l'intégration et l'inclusion sociale, le Congo a réalisé des avancées significatives dans le domaine des droits de l'homme, notamment par la ratification des instruments juridiques internationaux, la promulgation et la promotion des lois. C'est le cas des lois spécifiques sur la protection de l'enfant, des personnes vivant avec handicap, de la personne âgée, des

populations autochtones, de la femme...

Des campagnes de sensibilisation sont menées pour lutter contre l'apatridie, la marginalisation des peuples autochtones, la lutte contre les mutilations Génitales Féminines (MGF), les mariages forcés impliquant les leaders communautaires.

Signalons que dans mon pays, un habitant sur trois est immigré, ou enfant d'immigré et la société congolaise a toujours su s'adapter, s'ouvrir pour leur accorder une place. Les dynamiques migratoires vers le pays sont essentiellement liés aux enjeux économiques, sociaux et culturels, aux troubles socio-politiques.

Le gouvernement a progressivement mis en place un dispositif institutionnel, avec l'adoption de plusieurs lois et textes, ainsi que la mise en place des organes relatifs à la gestion de la migration et des réfugiés, à la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants.

Mesdames et Messieurs,

La description de ce panorama illustre parfaitement que le financement du développement social en République du Congo est une condition essentielle de la croissance inclusive. Les marges d'amélioration résident dans la mobilisation accrue des ressources internes et externes, la diversification économique et une meilleure efficacité dans les dépenses sociales.

C'est pourquoi mon pays soutient dès lors la mise en œuvre de l'engagement de Séville comme moyen pour mobiliser les financements nécessaires au développement durable.

Face à la crise climatique qui détruit les moyens de subsistance des millions de personnes à travers le monde et qui constitue un défi majeur au développement social, nous lançons un appel pour l'effectivité de toutes les promesses de financement et la réforme de l'architecture financière internationale.

La République du Congo réaffirme, à l'occasion de ce deuxième sommet, son engagement à conjuguer protection sociale et inclusion socio-économique des personnes et groupes vulnérables.

Elle sollicite vivement un soutien technique et financier international ciblé, condition indispensable pour le développement social harmonieux, en phase avec l'Agenda 2030 et la Déclaration de Copenhague.

Je vous remercie.